



REVUE DE PRESSE

Jeudi 29 juillet 2021

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80*

SOMMAIRE

A la une	3
• Patronat : La CAPC se dote d'un Conseil d'éthique et de déontologie (Reporters) ...	3
• La CAPC se dote d'un Conseil d'Ethique et de Déontologie (DZ Entreprise).....	3
• CAPC : dotation d'un Conseil d'Ethique et de Déontologie (La Patrie News).....	4
• L'ÉROSION DES RÉSERVES DE CHANGES SE POURSUIT : L'ALGÉRIE ENGLOUTIT SON ÉPARGNE EN DEVISES (Liberté)	5
• Exportations hors hydrocarbures: plus de 2 milliards de dollars durant le 1er semestre 2021 (APS).....	6
• Exportations hors hydrocarbures : Les engrais et la pétrochimie en tête de pont (Reporters)	7
• Habitat: des instructions pour le parachèvement des projets LPP et LPL (APS)	8
• Recherche-développement : Peu intégrée dans la sphère économique (El Moudjahid)	9
• Fabrication de l'acier-plat à Oran : Tosyali dévoile le projet d'un méga-complexe (El Moudjahid).....	10
• Le gouvernement table sur le dessalement de l'eau de mer (El Watan).....	10
• Téléphonie fixe: 4,82 millions d'abonnés au 1er trimestre 2021 en Algérie (Reporters)	11
Finances/Banques/Assurances	11
• Assurances : la CAAT réalise un bénéfice net de 2,8 milliards DA en 2020 (APS)	12
Commerce	12
Coopération	13
• L'Algérie s'engage à soutenir la Mauritanie dans sa reprise économique (APS)	13
• Algérie/Ouganda: mémorandum d'entente portant création d'un conseil d'affaires (APS).....	14
Veille	14
• Les particuliers peuvent importer des concentrateurs d'oxygène sans autorisation (APS).....	15
• 1re édition du «Prix Réda-Hamiani de la presse économique : Stimuler l'esprit de concurrence (El Moudjahid)	15

A la une

Patronat : La CAPC se dote d'un Conseil d'éthique et de déontologie (Reporters)

La Confédération Algérienne du Patronat Citoyen se dote d'un Conseil d'Éthique et de Déontologie. Ce Conseil a été installé hier par le président de la CAPC, M. Mohamed Sami Agli après approbation du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 juillet 2021, a indiqué la Confédération dans un communiqué. Les missions de cet organe statutaire (article 42 des statuts de la CAPC) qui fait partie des structures de consultation et d'assistance de l'organisation seront précisées par une Charte d'éthique qui sera soumise à l'examen et approbation de la prochaine Assemblée Générale de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen. Cet important texte repose sur trois éléments fondamentaux à savoir : les valeurs ; les principes de bonne conduite et les obligations qui assurent leur respect par les Membres de l'organisation. Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre des actions de consolidation de la CAPC confirme l'attachement de l'organisation aux valeurs qui sont les siennes : Engagement, Responsabilité et Transparence. Le Conseil d'Éthique et de Déontologie aura ainsi pour mission d'unir l'organisation et ses adhérents autour de ces valeurs et de veiller à leur respect à travers des règles d'éthique et des mécanismes d'application dans l'objectif de permettre à la CAPC de jouer pleinement son rôle de force de propositions au service de l'économie nationale.

La CAPC se dote d'un Conseil d'Éthique et de Déontologie (DZ Entreprise)



La Confédération Algérienne du Patronat Citoyen se dote d'un Conseil d'Éthique et de Déontologie. Ce Conseil a été installé aujourd'hui par le président de la CAPC, M. Mohamed Sami Agli après approbation du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 juillet 2021.

Les missions de cet organe statutaire (article 42 des statuts de la CAPC) qui fait partie des structures de consultation et d'assistance de l'organisation seront précisées par une Charte d'éthique qui sera soumise à l'examen et approbation de la prochaine Assemblée Générale de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen.

Cet important texte repose sur trois éléments fondamentaux à savoir : les valeurs ; les principes de bonne conduite et les obligations qui assurent leur respect par les Membres de l'organisation.

Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre des actions de consolidation de la CAPC confirme l'attachement de notre organisation aux valeurs qui sont les siennes : Engagement, Responsabilité et Transparence.

Le Conseil d'Éthique et de Déontologie aura ainsi pour mission d'unir l'organisation et ses adhérents autour de ces valeurs et de veiller à leur respect à travers des règles d'éthique et des mécanismes d'application dans l'objectif de permettre à la CAPC de jouer pleinement son rôle de force de propositions au service de l'économie nationale.

CAPC : dotation d'un Conseil d'Éthique et de Déontologie (La Patrie News)



CAPC : dotation d'un Conseil d'Éthique et de Déontologie

La Confédération Algérienne du Patronat Citoyen a annoncé ce mercredi sa dotation d'un Conseil et de Déontologie. Ce Conseil, précise un communiqué rendu public, a été installé par le président de la CAPC, M. Mohamed Sami Agli après approbation du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 juillet 2021.

A travers ce Conseil, la CAPC compte asseoir les valeurs, les principes de bonne conduite et les obligations qui assurent leur respect par les Membres de l'organisation. En effet, le communiqué note que la Confédération confirme son attachement «aux valeurs qui se résument dans la triptyque: Engagement, Responsabilité et Transparence. Le tout s'inscrit dans l'objectif de permettre à ladite organisation de « jouer pleinement son rôle de force de propositions au service de l'économie nationale ».

Les missions de cet organe statutaire, précise le document, seront «précisées par une Charte d'éthique qui sera soumise à l'examen et approbation de la prochaine Assemblée Générale de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen ».

L'ÉROSION DES RÉSERVES DE CHANGES SE POURSUIT : L'ALGÉRIE ENGLOUTIT SON ÉPARGNE EN DEUISES (Liberté)



Les réserves de change sont passées de près de 194 milliards de dollars à la mi-2014 à 44 milliards de dollars actuellement, soit une perte d'environ 150 milliards de dollars.

Les réserves de change de l'Algérie se sont encore érodées en 2020 et 2021, dans un contexte de creusement net des déficits budgétaire et courant et d'excès de la dépense intérieure brute rapportée au revenu national.

Le chef de l'Etat, qui a présidé, dimanche, le premier Conseil des ministres de son nouvel Exécutif, a indiqué que le niveau des réserves de changes s'élève

actuellement à 44 milliards de dollars contre un solde de 53 milliards de dollars à fin 2019.

Après plusieurs années de déficit chronique de la balance des paiements, le pays assiste à une contraction importante de son matelas en devises, considéré comme étant un indicateur important de sa solvabilité vis-à-vis de l'extérieur.

Le solde est passé de près de 194 milliards de dollars à la mi-2014 à 44 milliards de dollars actuellement, soit une perte sèche d'environ 150 milliards de dollars en un laps de temps de sept années seulement. Parallèlement à cette érosion considérable de ses réserves de change, le pays a dévoré l'ensemble de ses avoirs en dinars stockés dans le Fonds de régulation des recettes (FRR), dont le solde était de 5155,9 milliards de dinars à fin juin 2014.

L'érosion à rythme effréné des réserves de change, entamée depuis le second semestre de 2014, dans le sillage de la dégringolade des cours pétroliers mondiaux, tire sa source des déficits importants de la balance des paiements de ces dernières années.

Le précédent exercice a été clôturé avec un déficit de près de 20 milliards de dollars de la balance des paiements, ce qui a accéléré davantage la cadence des pertes au compte des avoirs en devises, en l'absence de réformes budgétaires et économiques en mesure d'enrayer cette tendance baissière.

La Banque d'Algérie n'est pas allée par trente-six chemins pour identifier les origines de ces baisses annuelles des réserves de change, dont la moyenne est de 20 milliards de dollars/an.

Dans ses dernières notes de conjoncture, l'institution monétaire pointait "l'excès de la dépense intérieure brute de l'ensemble des agents économiques sur le revenu national ; autrement dit, quasiment l'excès des importations de biens et services sur les exportations".

Dans les faits, ces déséquilibres sont générés par les importants déficits des finances publiques, souligne la Banque centrale. Alors que les recettes se rétrécissaient fortement durant les années ayant suivi le contrechoc pétrolier de la mi-2014, les précédents gouvernements se sont livrés à d'importantes politiques d'expansion budgétaire, assimilant le décrochage du marché pétrolier à une bourrasque de courte durée.

Or, la dépression du marché pétrolier s'est révélée longue et sournoise et son impact sur les finances publiques, fortement tributaires de la fiscalité pétrolière, s'est traduit par le creusement du déficit budgétaire et l'érosion des ressources du Fonds de régulation des recettes.

En revanche, le déficit de la balance des paiements a fait que les réserves de change se sont fortement contractées, faute d'un traitement de choc qui aurait pu éviter au stock en devises des pertes aussi conséquentes.

Pourtant, la Banque d'Algérie avait maintes fois alerté ces dernières années sur "la nécessité d'efforts d'ajustement soutenus, notamment budgétaire, pour rétablir la viabilité de la balance des paiements et limiter l'érosion des réserves officielles de change".

"Ces efforts devraient s'intégrer dans un vaste programme de réformes structurelles pour améliorer le recouvrement de la fiscalité ordinaire (y compris par la rationalisation des subventions), libérer le fort potentiel de croissance de l'économie nationale et diversifier l'offre domestique et les exportations de biens et services", avait suggéré l'institution monétaire.

Dans son rapport de conjoncture publié cette semaine, la Banque mondiale a souligné que la détérioration du compte courant en 2020 a entraîné une perte ininterrompue de réserves de change, se situant à fin 2020 à 46,9 milliards de dollars, soit 12,8 mois d'importations de biens et de services.

Le solde actuel du stock en devises confirme une fois encore l'impératif de réformes structurelles et d'ajustements budgétaires de fond, faute de quoi, l'endettement extérieur serait inévitable dans les années à venir, voire coûteux et insoutenable.

Exportations hors hydrocarbures: plus de 2 milliards de dollars durant le 1er semestre 2021 (APS)



Les exportations algériennes hors hydrocarbures ont augmenté, au cours des six premiers mois de l'année 2021, de 95,55 % pour atteindre 2,03 milliards de dollars, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce. Durant la même période de l'année écoulée (2020), les exportations hors hydrocarbures avaient atteint 1,04 milliard de dollars, selon la même source.

Les exportations hors hydrocarbures ont représenté, durant le premier semestre de l'année en cours, un taux de 12,38% dans le volume global des exportations algériennes.

Parmi les produits les plus importants exportés, hors du secteur des hydrocarbures, figurent les engrais minéraux et chimiques azotés pour 618 millions de dollars, soit une hausse de 52,4% par rapport à la même période de l'année 2020.

La valeur des exportations de fer et d'acier s'est élevée à 370 millions de dollars pour la période janvier-juin 2021, contre 21,59 millions de dollars pour la même période de l'année dernière, soit une hausse de 1614%.

Quant aux produits chimiques inorganiques, ils ont également enregistré une augmentation significative de 200% au premier semestre 2021, atteignant 343 millions de dollars, contre 114,23 millions de dollars à la même période l'année dernière.

Par ailleurs, les exportations des produits alimentaires ont augmenté à 287 millions de dollars, soit une hausse de 37% sur un an et celles du sucre ont également connu une augmentation de 55,5% pour atteindre 206 millions de dollars.

Le volume des articles manufacturés exporté a augmenté, quant à lui, à 141 millions de dollars, soit un taux de 7%, selon les détails du communiqué du ministère du Commerce.

Exportations hors hydrocarbures : Les engrais et la pétrochimie en tête de pont (Reporters)

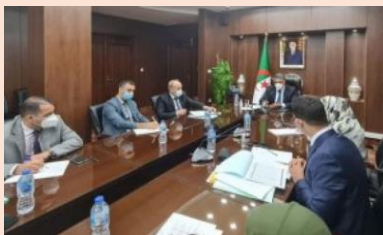
Les produits algériens classés « HH » et exportés vers les marchés étrangers ont dépassé de peu les 2 milliards de dollars au premier semestre 2021. Par rapport à la même période en 2020, c'est une performance sauf qu'elle est réalisée grâce aux produits pétrochimiques dérivés des hydrocarbures. Estimées à 1,55 milliard (mds usd) de dollars pour les cinq premiers mois de 2021, les exportations algériennes hors hydrocarbures ont continué à progresser en juin dernier, bouclant le premier semestre à hauteur de 2,03 mds usd, soit une hausse de 95,55% par rapport à la même période de 2020 (1,04 mds usd).

C'est ce que fait savoir le ministère du Commerce dans un communiqué, soulignant que ces exportations ont représenté un taux de 12,38% du volume global des exportations du pays, réalisées durant les 6 premiers mois de l'année en cours. Parmi les produits les plus importants exportés dans ce registre figurent les engrais minéraux et chimiques azotés pour 618 millions de dollars, soit une hausse de 52,4% par rapport à la même période de l'année 2020, indique la même source, notant que la valeur des exportations de fer et d'acier s'est élevée à 370 millions de dollars pour la période janvier-juin 2021, contre 21,59 millions de dollars pour la même période de l'année dernière, soit une hausse de 1614%. Une très forte augmentation qui a, cependant, été dépassée par les produits chimiques inorganiques, avec un bond de 200% réalisé durant la période référence qui leur a permis d'atteindre 343 millions de dollars, contre 114,23 millions de

dollars à la même période l'année dernière. Les produits alimentaires se portent également de mieux en mieux sur le marché extérieur de l'Algérie, enregistrant des progrès notables, en attendant une évolution réellement à la hauteur de leur qualité. Entre janvier et juin 2021, ces produits ont été exportés à hauteur de 287 millions de dollars, synonymes d'une progression de 37% sur un an. Les ventes de sucre ont fait mieux en termes de hausse, soit +55,5% pour atteindre 206 millions de dollars, poursuit le ministère du Commerce. Quant aux articles manufacturés, leur volume exporté s'est chiffré à 141 millions de dollars, soit une hausse de 7%, lit-on encore sur le même document. Avec le taux de progression enregistré pour le compte du premier semestre, les exportations algériennes hors hydrocarbures semblent en bonne voie pour réaliser l'objectif de 5 mds usd que se sont fixés les pouvoirs publics pour l'année 2021. Responsables au niveau de la sphère du commerce extérieur et analystes s'accordent d'ailleurs à dire que cet objectif est réalisable en se basant sur les performances à l'actif des exportations hors hydrocarbures depuis le début de l'année, avec des recettes et des taux de progression qui grimpent graduellement. Parmi ces responsables, le Secrétaire général du ministère du Commerce, Redouane Allili, qui affirmait, il y a quelques semaines, que « les exportations algériennes hors hydrocarbures pourraient atteindre les 5 milliards USD d'ici fin 2021, malgré les effets de la pandémie sur l'activité économique ».

M. Allili justifie son optimisme par la multiplication des actions d'exportation opérée au profit du secteur hors hydrocarbures, soulignant que la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) constitue une « véritable opportunité » pour le pays, pouvant lui permettre de multiplier durant les deux prochaines années ses exportations par cinq envers les pays africains.

Habitat: des instructions pour le parachèvement des projets LPP et LPL (APS)



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné mercredi des instructions fermes aux directeurs régionaux de l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI) sur la nécessité de parachever tous les projets de logement dans les deux formules, Logement promotionnel public (LPP) et Logement promotionnel libre (LPL) et de faciliter leur vente.

Le ministre intervenait lors d'une réunion technique consacrée aux réalisations de l'ENPI dans les formules LPP et LPL, lit-on dans une publication du ministère sur sa page Facebook.

La réunion s'est déroulée en présence du Directeur général de l'ENPI et des directeurs régionaux qui ont présenté un exposé détaillé sur l'état d'avancement des travaux de réalisation des logements concernés par le programme LPP et LPL.

Il a été également question lors de cette rencontre de la présentation du bilan des logements dont les travaux ont été achevés et celui des logements qui seront distribués prochainement.

Le ministère a rappelé que l'ENPI avait entamé la commercialisation en ligne via son site électronique des logements LPP et LPL à travers plusieurs wilayas.

Recherche-développement : Peu intégrée dans la sphère économique (El Moudjahid)

La place et le rôle de la recherche-développement, par ricochet, de l'innovation, dans les politiques économiques font que la réforme d'un secteur aussi stratégique s'impose comme étant l'une des priorités dans les programmes et décisions des autorités. Pour le cas de notre pays qui a adopté une nouvelle approche de développement, le défi est immense tant il s'agit de construire un modèle de croissance diversifié basé sur l'économie du savoir et de la connaissance. Une vision qui suppose impérativement une réhabilitation des compétences universitaires et un soutien plus conséquent de la recherche-développement. Le constat que les pouvoirs publics ont mis en évidence est qu'en dépit des efforts «en termes d'institutions et de réglementation, le système de l'innovation montre des faiblesses». Selon des statistiques officielles émanant de l'ex-Cnes, 70.000 diplômés universitaires ont quitté le pays entre 1994 et 2006. Le phénomène a pris de l'ampleur depuis 2006 pour élargir les rangs des compétences algériennes établies à l'étranger. Parmi les faiblesses évoquées à ce niveau, on note que «le financement de la recherche-développement est presque en totalité assuré par l'État». Il est également relevé «la faiblesse des relations entre la recherche-développement et la sphère productive». Aussi, «les répercussions sur la sphère économique demeurent importantes». La réalité admise est que «la recherche-développement en faveur de la sphère économique (entreprises) est quasi inexistante en Algérie et ne favorise pas le développement du tissu industriel». En fait, «l'innovation, pilier des entreprises les plus performantes dans le monde, n'est pas encore la priorité de l'entreprise algérienne faute de recherche-développement». Face aux défis qui attendent le pays dans sa démarche de renouveau économique, des «mesures incitatives pour l'intégration de la recherche et développement, de l'innovation et de la science en général dans la sphère de production» sont proposées. Il s'avère nécessaire, dans le cadre de cette stratégie, «de définir les éléments prioritaires de convergence entre la recherche développement et l'innovation et la sphère productive et de proposer les éléments d'un cadre d'appui portant sur les modalités de soutien à une politique de recherche et développement et d'innovation». En plus, la mise en cohérence «des arrangements institutionnels ainsi que la prise en compte des modes décentralisés de promotion de la recherche et de l'innovation peuvent constituer une voie pour sortir du blocage du

processus d'apprentissage et de création de nouveaux savoirs». Dans le cadre des actions à engager dans le sillage de la politique de relance, l'importance est soulignée quant à «orienter les efforts dans le système éducatif vers le développement de la culture d'innovation, l'initiative privée et l'esprit d'entreprendre ainsi que la valorisation des résultats de la recherche technologique».

Fabrication de l'acier-plat à Oran : Tosyali dévoile le projet d'un méga-complexe (El Moudjahid)



Le groupe Tosyali a dévoilé son nouveau projet qu'il compte lancer prochainement et dont l'investissement s'élève à 1,5 milliards de dollars, a annoncé M. Alp Topcuoglu, membre du conseil d'administration, lors d'une rencontre avec la presse. Il s'agit d'un méga-complexe de fabrication de l'acier-plat destiné principalement aux industries de transformation, notamment dans le secteur de l'électroménager. Le lancement des travaux de ce projet, qui devrait être réalisé sur une superficie de 120 hectares, est prévu en octobre prochain. Sa réception est fixée initialement à 30 mois après. Par ailleurs, concernant les grandes opérations économiques du groupe pour l'exercice en cours, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 350 millions de dollars d'exportations durant le 1er trimestre, tout en gardant l'objectif qu'il s'était fixé, à savoir 700 millions de dollars en fin d'année 2021. «Désormais, nous sommes dans nos objectifs et nous espérons même les dépasser pour atteindre 800 millions de dollars en 2021 et donc plus de 350 millions de dollars pour le 2e semestre», a déclaré le responsable de Tosyali Algérie. Le groupe exporte actuellement vers 25 pays dont les pays de l'Afrique de l'ouest, l'Europe, les USA, l'Amérique centrale, la Chine, l'Indonésie et Singapour.

Le gouvernement table sur le dessalement de l'eau de mer (El Watan)

Au vu de la situation de stress hydrique que traversent plusieurs régions du pays, le gouvernement table notamment sur le dessalement de l'eau de mer pour pallier le manque de ressources en eau et assurer la sécurité hydrique. L'orientation a été réaffirmée lors de la tenue, dimanche 25 juillet 2021, du Conseil des ministres. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ainsi ordonné «le lancement, dans les plus brefs délais, de projets de dessalement d'eau de mer dans l'est, l'ouest et le centre du pays». Des projets pouvant s'élever à cinq grandes stations d'une capacité

de production de plus de 300 000 m³/jour chacune, précise le communiqué du Conseil des ministres.

Téléphonie fixe: 4,82 millions d'abonnés au 1er trimestre 2021 en Algérie (Reporters)

Le parc d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe (filaire et sans fil) en Algérie a dépassé les 4,82 millions au 1er trimestre de 2021, alors qu'il était de 4,70 millions à la même période de 2020, soit une évolution de 2,62 % en une année, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

Sur les 4,8 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 1er trimestre de l'année en cours, 4,38 millions étaient des abonnés résidentiels et 439 470 des abonnés professionnels. « A la fin mars de 2021, les abonnés aux réseaux de téléphonie fixe résidentiels représentaient 90,89 % du total des abonnés de la téléphonie fixe, contre 9,11% d'abonnés professionnels », détaille l'ARPCE.

L'Autorité précise, en outre, que sur le nombre total des abonnés aux réseaux de téléphonie fixe, 3,49 millions étaient des abonnés aux réseaux filaires et 1,22 million aux réseaux sans fil 4G LTE/Wimax.

Le nombre d'abonnés à la téléphonie en fibre optique (FTTH) a atteint, quant à lui, 92 937 au 1er trimestre de 2021 (72.314 étaient enregistrés durant la même période de 2020), relève entre autre l'ARPCE.

Le taux de pénétration aux réseaux de téléphonie fixe connaît, quant à lui, une légère évolution, atteignant les 10,96% au 1er trimestre de l'année 2021, alors qu'il était de 10,70 % durant la même période de l'année précédente.

Assurances : la CAAT réalise un bénéfice net de 2,8 milliards DA en 2020 (APS)



Le résultat bénéficiaire net réalisé par la Compagnie algérienne des assurances (CAAT) en 2020 s'élève à 2,8 milliards de dinars (DA), soit une progression de 10%, a indiqué mardi un communiqué de la compagnie. Quant au chiffre d'affaire, en 2020, il s'est élevé à 24,750 milliards de dinars, permettant de dégager "une légère croissance en dépit de la difficile conjoncture marquée par les effets de la pandémie", a précisé la même source.

Ainsi, l'Assemblée Générale (AG) ordinaire de la Compagnie, réunie le 28 juin dernier, sous la présidence du ministre des Finances, a "pris note de la certification des comptes, des résultats positifs enregistrés par l'Entreprise et a adopté les comptes sociaux au titre de l'exercice 2020", souligne le document.

En matière de gestion des sinistres, explique la CAAT, les indemnisations ont atteint un montant de 11,05 milliards de dinars, représentant la liquidation de plus de 152.000 dossiers, toutes branches confondues, entraînant ainsi une réduction "appréciable" des affaires en instance.

Au plan financier, les principaux indicateurs présentent aussi "une amélioration" par rapport à l'exercice précédent, notamment les capitaux propres qui s'élèvent à 27,4 milliards de dinars et les placements financiers qui sont de l'ordre de 36,7 milliards de dinars.

A cet effet, l'ensemble de ces réalisations découle de la stratégie mise en œuvre, dont les axes majeurs s'articulent autour de "l'amélioration de la qualité de la prestation, l'innovation technico-commerciale, l'extension du réseau de distribution et la poursuite de la digitalisation", estime la compagnie.

Dans cette "conjoncture particulière", la mobilisation du personnel, la contribution du partenaire social et les orientations des organes sociaux ont constitué également des "facteurs déterminants" dans la consolidation des fondamentaux de l'entreprise, note le communiqué.

Commerce

Coopération

L'Algérie s'engage à soutenir la Mauritanie dans sa reprise économique (APS)

Le président directeur général du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras a affirmé, mardi à Nouakchott (Mauritanie), l'engagement de l'Algérie à travers le groupe "Sonelgaz" à soutenir la République islamique de Mauritanie dans sa reprise économique, de par le positionnement "efficace" de son entreprise sur la carte de l'économie nationale l'habilitant à occuper une place de leader au plan continental.

Au deuxième jour de sa visite à Nouakchott, M. Boulakhras a présidé une réunion de haut niveau avec son homologue de la société mauritanienne de l'électricité Somelec et nombre des principaux cadres dirigeants des deux groupes énergétiques, a indiqué mardi un communiqué du groupe Sonelgaz.

Dans son allocution d'ouverture de la réunion, M. Boulakhras a fait part de la disponibilité du groupe Sonelgaz, en tant qu'acteur spécialisé dans l'énergie disposant d'une expérience avérée et d'un important potentiel humain et matériel, à ouvrir le champ de la coopération bilatérale conformément au principe gagnant-gagnant avec la partie mauritanienne, ajoutant que le groupe aspire « à ce que l'Algérie contribue efficacement à la reprise économique de la Mauritanie » de par son positionnement efficace sur la carte économique nationale l'habilitant à « occuper une place de leader au plan continental ».

M. Boulakhras a également mis en avant le rôle de la Sonelgaz en tant que spécialiste énergétique « responsable, en mesure d'intervenir même à l'échelle internationale », faisant part de « ses plans effectifs visant à réaliser des exploits importants en Afrique ».

Il affirme que l'Algérie de par ses entreprises pionnières dans le domaine de l'énergie affirme son attachement à mettre son expérience et son professionnalisme à la disposition de ses frères des pays du Maghreb en général et de la Mauritanie en particulier, exprimant la pleine disponibilité de son groupe à établir « un partenariat fructueux » avec la partie mauritanienne, fondé sur l'égalité des chances, l'échange d'intérêts et le transfert des compétences, des métiers et des technologies.

Cette réunion a été suivie d'ateliers de travail animés par des spécialistes, des techniciens et des cadres de la Sonelgaz dans la production, le transport et la distribution de l'électricité ainsi que la numérisation et l'ingénierie, selon un communiqué du groupe.

Ces réunions ont été sanctionnées par la signature de mémorandums d'entente entre les parties et seront suivis de partenariats dans plusieurs domaines de production, de transport et de distribution de l'électricité outre la numérisation.

Le groupe Sonelgaz s'est également réuni, mardi, avec le ministre mauritanien des Transports au siège du ministère où les deux parties ont examiné les voies de coopération entre les deux pays en matière d'élargissement du réseau des transports, ajoute M. Boulakhras.

Dans ce contexte, il a souligné la "forte" volonté politique des autorités algériennes de renforcer les voies de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie dans divers domaines à même de renforcer la politique de relance économique adoptée par les deux parties.

Pour sa part, le ministre mauritanien des Transports a mis l'accent sur "l'importance qu'accorde la République de Mauritanie au renforcement de son partenariat économique avec l'Algérie, notamment en matière de transport qu'il considère comme étant la base de tout partenariat économique, soulignant que "la balle est dans le camps des deux parties qui doivent investir dans toutes les opportunités de coopération dans différents secteurs".

La visite de travail que conduit M. Boulakhras conjointement avec le DG de Naftal sera sanctionnée par la signature de plusieurs conventions dans le domaine de l'énergie.

Algérie/Ouganda: mémorandum d'entente portant création d'un conseil d'affaires (APS)



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre nationale de commerce et d'industrie d'Ouganda (UNCC) ont signé, mardi, un mémorandum d'entente portant création d'un conseil d'affaires algéro-ougandais, a indiqué un communiqué de la CACI.

Ce mémorandum conclu, lors d'une cérémonie en visioconférence, s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la diplomatie économique, notamment dans le volet des conseils d'affaires.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la Directrice générale de la CACI, Ouahiba Bahloul, de l'ambassadeur d'Algérie à Kampala, Farid Boulahbal, de la représentante du ministère des Affaires étrangères (MAE), Lina Ahmim et du directeur des relations internationales par intérim, Karim Toudert, pour la partie algérienne.

Étaient présents, pour la partie ougandaise, la présidente de la Chambre nationale de commerce et d'industrie de l'Ouganda (UNCC), Oulif Kikongo, la Directrice générale de la Chambre, Tibaoumounda Brenda et l'ambassadeur d'Ouganda à Alger, John Chrysostom Alintuma.

Veille

Les particuliers peuvent importer des concentrateurs d'oxygène sans autorisation (APS)



Les particuliers ne sont plus tenus d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Industrie pharmaceutique pour importer des concentrateurs d'oxygène ou tout autre dispositif médical utilisés pour un usage personnel afin de faire face à la pandémie de Covid-19, a annoncé mardi le ministère.

"A titre d'exception, l'importation des concentrateurs d'oxygène ou tout autre dispositif médical utilisés en riposte à la pandémie de Covid-19 par des particuliers et à usage personnel, n'est pas soumis à une autorisation délivrée par les services compétents du ministère de l'Industrie pharmaceutique", est-il indiqué dans une note d'information publiée sur la page Facebook officielle du ministère.

Toutefois, l'importation de ces dispositifs médicaux par les établissements pharmaceutiques reste soumise à une autorisation de dédouanement délivrée par les services du ministère et elle bénéficie d'un couloir vert, du dépôt de dossier à son traitement.

L'importation de ces produits par les entreprises et les établissements, autres que les établissements pharmaceutiques, ainsi que par les organisations et les associations à titre de dons, est soumise, quant à elle, à une autorisation d'importation délivrée par les services du ministère pour pouvoir bénéficier de l'exonération des droits et taxes, conformément à la réglementation en vigueur, selon la même note d'information.

1re édition du «Prix Réda-Hamiani de la presse économique : Stimuler l'esprit de concurrence (El Moudjahid)



Destiné à récompenser les meilleurs travaux journalistiques, tous médias confondus, traitant des problématiques liées au contexte économique actuel et les effets de la crise sanitaire sur les entreprises et le rendement des secteurs d'activités impactés, le prix institué à la mémoire de feu Réda Hamiani, ancien président de la CAPC (ex-FCE), dans sa première édition, vise à encourager les journalistes à s'impliquer dans la dynamique globale

de la relance de la croissance. Il s'agit aussi de les stimuler à développer leurs propres idées, en suggérant des pistes de sortie de crise. Aussi, pour donner l'opportunité aux journalistes de mieux appréhender les aspects à traiter, dans le cadre de cette entreprise qui est à soutenir d'ailleurs, la Confédération algérienne du patronat citoyen a décidé de proroger le délai de participation à cette première édition du «Prix Réda Hamiani de la presse économique». Elle informe l'ensemble des professionnels de la presse économique nationale « qu'en réponse à leurs suggestions et propositions, la CAPC a décidé avec l'approbation du jury de proroger le délai de dépôts des travaux journalistiques jusqu'au 31 août 2021 à 16h00. Aussi, à la demande de la majorité des journalistes, il a été décidé de modifier le thème de cette édition comme suit : «L'économie nationale : les défis de la relance et de la diversification et les leviers de la croissance». Les responsables de l'organisation patronale rappellent, par la même occasion, que «le prix récompense les journalistes de la presse écrite, électronique, radiophonique et télévisuelle pour leurs articles, enquêtes, émissions et reportages qui traitent des thèmes en relation avec l'économie nationale. Quant à la date de publication ou diffusion des travaux, elle est fixée entre le 01 janvier et 31 août 2021 ce qui laisse aux journalistes une plus grande marge pour se préparer et participer à cette «épreuve» avec des travaux de qualité à la hauteur des défis et des objectifs tracés par les initiateurs de ce prix. Aussi, la nature des défis économiques à relever par l'Algérie dans sa démarche pour la transition vers un nouveau modèle de développement augure d'une diversité de thématiques et sans nul doute d'un haut niveau des «œuvres» qui seront abordées dans le sillage d'une telle entreprise, très bénéfique pour les journalistes, en le sens qu'elle est censée stimuler les initiatives et l'esprit de concurrence constructif chez les professionnels de la corporation journalistique.